

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ADVANT Altana accompagne LexisNexis dans l'acquisition de « Cload » (legal tech)**

**PARIS, le 1er décembre 2021** - Le 30 novembre 2021, LexisNexis Legal & Professional a réalisé l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote de Cload, un acteur de premier ordre de la gestion de projets juridiques en Europe. Cload est une plateforme SaaS collaborative de gestion de projets juridiques ayant pour vocation de simplifier, sécuriser et accélérer la gestion de projets juridiques complexes.

Par cette acquisition, le groupe LexisNexis entend accompagner le mouvement de transformation des professions juridiques et du droit des affaires, en permettant à ses acteurs de saisir les opportunités offertes par les outils numériques.

Cette opération, stratégique pour LexisNexis, permet au groupe d'élargir son offre de services et d'accompagner au mieux ses clients. Cload rejoint ainsi LexisNexis Legal & Professional, acteur mondial reconnu dans les services d'informations juridiques, réglementaires et commerciales, œuvrant à l'accroissement de la productivité, l'amélioration de la prise de décision et l'obtention de meilleurs résultats pour ses clients. L'acquisition de Cload s'inscrit dans une stratégie globale visant à développer un écosystème de solutions au service des professionnels du droit avec des outils d'analyse, de support dans les prises de décisions, et de gestion des processus juridiques.

Pour cette opération, LexisNexis (acquéreur) ont bénéficié du conseil juridique de l'équipe d'**Advant Altana** menée par **Jean-Nicolas Soret**, et composée de **Léonie Bontoux** (M&A), **Jean-Guy de Ruffray** et **Camille Raclet** (IT/IP et données personnelles) ; et de **Mickaël d'Allende** et **Kevin Bellolo** (droit social). **Operandi (Alban Vaqué d'Anla)** est intervenu en conseil des fondateurs de Cload (vendeurs).

**A propos de l'acquéreur :** LexisNexis Legal & Professional est un acteur mondial reconnu dans l'information juridique, réglementaire et commerciale, œuvrant à l'accroissement de la productivité, l'amélioration de la prise de décision et l'obtention de meilleurs résultats pour ses clients, et à faire progresser la règle de droit dans le monde entier. En tant que pionnier du numérique, l'entreprise a été la première à mettre en ligne des informations juridiques et commerciales avec ses services Lexis® et Nexis®. LexisNexis Legal & Professional, dont les clients sont répartis dans plus de 160 pays et fort de 10.400 salariés dans le monde, fait partie du groupe RELX, acteur mondial des outils décisionnels et analytiques basés sur le traitement de l'information à destination de clients professionnels. Le groupe détient une clientèle répartie dans plus de 180 pays, et possède des bureaux dans une quarantaine de pays. Il emploie plus de 33.000 personnes, dont près de la

moitié en Amérique du Nord. Les titres de RELX PLC, la société mère de LexisNexis, sont cotés en bourse à Londres, Amsterdam et New York.

**A propos d'ADVANT Altana** : ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 22 associés. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications). ADVANT Altana est membre d'ADVANT, une association internationale de cabinets d'avocats d'Europe continentale regroupant ADVANT Altana en France, ADVANT Beiten en Allemagne et ADVANT Nctm en Italie.

**Contacts presse**

Juliette ROHMER

+ 33 7 60 21 20 34

[julietterohmer@gmail.com](mailto:julietterohmer@gmail.com)

Dominique Chanteux-Gillet

+ 33 1 85609001

[dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com](mailto:dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com)